

### Finales départementales - <u>Filière Nationale</u> – 27 et 28 janvier 2024

### <u>Lieu</u>: Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy –

**62230 OUTREAU** 

Le 17 décembre 2023

### Samedi 27 janvier 2024

Responsable administratif: Christèle DELCOURT - Responsable juges: Nathalie GOLLIOT

		PLATE	PLATEAU B					
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL
10 h 00	N6 - 11/18	N6 - 11/18	N6 - 11/18	N6 - 11/18	N6 - 11/15	N6 - 11/15	N6 - 11/15	N6 - 11/15
	Hulluch	Montigny	Arras	Carvin 1	Guines	Outreau	Haisnes	Sallaumines
11 h 20	N6 - 11/18	N6 - 11/18	N6 - 11/18	N6 - 11/18	N6 - 11/15	N6 - 11/15	N6 - 11/15	N6 - 11/15
	Outreau	Calais	Guines	Carvin 2	Montigny	Wingles + 1 ind	Hulluch + 1 ind	Barlin + 1 ind

### **PALMARES**: 12 h 45

PLATEAU A: réunion juges: 9 h 00 niveau juge: BFO2 N6				PLATEAU B :réunion juges : 9 h 00 niveau juge : BFO2 N6				
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	
Hulluch	Montigny	Arras	Carvin	Guines	Outreau	Haisnes	Sallaumines	
Outreau	Carvin	Guines	Calais	Hulluch	Montigny	Wingles	Barlin	

Engagements des <u>équipes</u> ET des <u>juges</u> via : <u>http://clubs.ufolepgym.com</u> au plus tard 10 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement). Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € ( au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent). FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel: Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).



# Finales départementales - <u>Filière Nationale</u> – 27 et 28 janvier 2024 <u>Lieu</u> : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Le 17 décembre 2023

### Samedi 27 janvier 2024

Responsable administratif: Christèle DELCOURT - Responsable juges: Nathalie GOLLIOT

	PLATEAU A					PLATEAU B				
	SAUT	BARRES	REPOS	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
14 h 30	N4 – 11+	N4 – 11+		N4 – 11/15	N4 - 11/18	N5 - 11/15	N5 - 11/15	N5 - 11+	N5 - 11+	N5 - 11+
	Calais	Beuvry		Carvin	Haisnes	MARQUISE	OUTREAU	Carvin 1	Arras	Loison
16 h 10	N3 - 11 +	N3 - 11 +	N2 - 11 +	N2 - 11 +	N1 - 11 +	N5 - 11+	N5 - 11+	N5 - 11+	N5 - 11+	N5 - 11+
	Arras	Hulluch	Carvin	Outreau	Haisnes	Haisnes	Montigny	Carvin 2	Outreau	Harnes

**PALMARES** : 18h00

<u>PLATEAU A</u> :	PLATEAU A: réunion juges: 13 h 30 niveau juge: BFO2 N1				PLATEAU B : réunion juges : 13 h 30 niveau juge : BFO2 N5				
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL		
Beuvry	Carvin	Calais	Haisnes	Marquise	Outreau	Loison	Arras		
Arras	Hulluch	Outreau	Carvin	Harnes	Montigny	Outreau	Carvin		

Engagements des <u>équipes</u> ET des <u>juges</u> via : <u>http://clubs.ufolepgym.com</u> au plus tard 10 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement). Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € ( au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent). FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel: Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).



# Finales départementales - <u>Filière Nationale</u> – 27 et 28 janvier 2024 <u>Lieu</u> : Stade Municipal – Gymnase Roger CLOCHEPIN – avenue Kennedy – 62230 OUTREAU

Le 17 décembre 2023

### Dimanche 28 janvier 2024

Responsable administratif: Christèle DELCOURT - Responsable juges: Nathalie GOLLIOT

	PLATEAU A					
	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL		
14 h 30	N5 – 11/18	N5 – 11/18	N5 – 11/18	N5 – 11/18		
	Calais	Guines	Outreau	Hulluch		
15 h 50	N5 – 11/18	N5 – 11/18	N5 – 11/18	N6 -11 +		
	Sallaumines	Barlin	Arras	Saint Martin Boulogne		
17 h 10	N6 -11 +	N6 -11 +	N6 -11 +	N6 -11 +		
	Calais	Guines	Harnes	Beuvry		

### **PALMARES: 18 h 30**

PLATEAU A - réunion juges : 13h30 niveau juge : BFO2 N5							
SAUT	BARRES	POUTRE	SOL				
Guines	Hulluch	Calais	Beuvry				
Outreau	Sallaumines	Barlin	Arras				
Harnes	Saint Martin B						

Engagements des <u>équipes</u> ET des <u>juges</u> via : <u>http://clubs.ufolepgym.com</u> au plus tard 10 jours avant la compétition.

Contrôle des licences des gymnastes et entraîneurs : 45 min avant la compétition (possibilité de démarrer 30 min avant l'horaire prévue, cf règlement). Echauffement 5 minutes à l'agrès puis compétition.

JUGES : Contrôle des licences et réunion : 1h avant la compétition (juge en tenue conforme et brochure mise à jour)

Juge absent : amende 85 € et déclassement de l'équipe / Juge en retard: 3 pts de pénalités et amende de 10 € ( au-delà de 10 minutes le juge sera considéré comme absent). FORFAIT : les forfaits sont à envoyé par mail à sebnath1@sfr.fr et à christelle.DELCOURT@sfr.fr au moins 15 jours avant la compétition (mais présence du juge obligatoire ou amende de 85 €.).

Rappel: Tout forfait après parution des organigrammes reste dû (financièrement et juge obligatoire).